Actualités



Trop peu de lits et de personnel: la prise en charge en pédiatrie doit être améliorée.

À la page

«Nous manquons de personnel»

Situation de crise Après les infections au virus respiratoire syncytial, l'épidémie de grippe flambe. Quelles sont les conséquences pour les hôpitaux et les urgences pédiatriques? Les explications de Nicolas von der Weid, vice-président de pédiatrie suisse, qui en appelle à la politique.

Interview: Rahel Gutmann

Nicolas von der Weid, vous étiez de service pendant les fêtes de Noël à l'Hôpital pédiatrique universitaire des deux Bâle. Comment cela s'est-il passé?

Rien que le jour de Noël, nous avons eu 20 admissions. Cela représente environ un cinquième de notre capacité en lits. Et il s'agissait vraiment d'enfants malades que nous devions absolument accueillir. Qui plus est, l'hôpital était presque plein à ce moment-là.

En septembre déjà, pédiatrie suisse avait averti que les cliniques et les urgences pédiatriques risquaient d'être surchargées. Le virus respiratoire syncytial (VRS), en particulier, a fortement touché de nombreux enfants. Cette flambée vous a-t-elle surpris?

Nous nous attendions à ce qu'il y ait plus de contaminations après la pandémie de COVID-19. Lorsque les mesures de protection étaient en vigueur, les jeunes enfants n'ont pas été en contact avec le virus et n'ont pas pu s'immuniser. C'est pour-

quoi ils sont très nombreux à être contaminés pour la première fois cet hiver et à tomber parfois gravement malades.

La prise en charge a-t-elle pu être assurée jusqu'ici?

Oui. Et nous sentons aussi une certaine détente. La vague de VRS a entre-temps passé le pic. Mais nous devons maintenant nous préparer à une vague de grippe. Depuis environ trois semaines, nous enregistrons un nombre croissant de cas graves. S'y ajoutent des cas de streptocoques invasifs du groupe A, qui sont également plus fréquents que d'habitude.

Ces dernières années, le nombre de lits a été réduit dans de nombreuses cliniques pédiatriques suisses. Est-ce que cela se ressent maintenant?

Il y a plusieurs facteurs qui se sont additionnés. L'un d'entre eux est la réorganisation des hôpitaux pédiatriques, qui devait permettre d'augmenter la rentabilité. L'objectif était d'occuper 100% des lits. Mais cela ne fonctionne pas pendant

une vague d'infections. Nous manquons alors de réserves. Et nous savons que ces vagues arrivent régulièrement en hiver. De plus, nous manquons de personnel, surtout dans le domaine des soins infirmiers.

Ce problème concerne l'ensemble du secteur de la santé. Comment les cliniques pédiatriques gèrent-elles le manque de personnel? Avez-vous trouvé une solution à Bâle?

Nous nous appuyons sur un modèle saisonnier flexible. D'octobre à avril, nous augmentons le nombre de lits et engageons davantage de personnel soignant. À cette période, nous avons besoin de plus de main-d'œuvre car tout le monde est occupé dans nos équipes. Il faudrait peut-être encore augmenter cet emploi saisonnier. Cet hiver, il y a aussi le fait que de nombreux collaborateurs sont eux-mêmes malades ou ont des enfants malades à la maison et sont donc absents.

La situation dans les hôpitaux pédiatriques a récemment fait l'objet d'un reportage dans l'émission «Rundschau» de la télévision alémanique, dans laquelle vous avez pris la parole. Quel en a été l'écho? Après l'émission, nos deux conseillers d'État de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne sont venus observer pendant une journée comment nous fonctionnons, en particulier le service des urgences. Je pense que c'est important. Ils sentent ainsi où le bât blesse. Mon message aux politiques est clair: la médecine pédiatrique ne peut guère faire de bénéfices. Elle est trop complexe, demande trop de temps et de ressources.

Quel est votre souhait pour la pédiatrie en 2023?

Que les tarifs, notamment en pédiatrie hospitalière ambulatoire, soient adaptés. Concernant le stationnaire, les hôpitaux pédiatriques sont relativement bien couverts. Pour le secteur ambulatoire, deux motions ont été déposées au Parlement en 2019. Je pense que les politiques ont compris qu'il fallait faire quelque chose. Mais en ce qui concerne la mise en œuvre, il ne s'est pas passé grand-chose au cours des deux dernières années. Ce serait pourtant un moyen de rendre la pédiatrie économiquement plus efficace si les prestations ambulatoires étaient mieux rémunérées.

À la télévision

L'émission du 14 décembre 2022 «Rundschau» de la télévision alémanique SRF a évoqué la situation critique dans les hôpitaux pédiatriques suisses. Scannez le code QR pour accéder à l'émission (lien: t.ly/LHRZw)





Prof. Dr méd. Nicolas von der Weid Vice-président de pédiatrie suisse, chef du service d'oncologie/hématologie et médecin-chef adjoint en pédiatrie, Hôpital pédiatrique universitaire des deux Bâle

Quoi de neuf?

Une pionnière de la cardiologie nommée présidente



Dre méd. Njomeza Susuri Pfammatter

OCVS La Dre méd. Njomeza Susuri Pfammatter est la nouvelle présidente du conseil d'administration de l'Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS) depuis le début de l'année. La Haut-Valaisanne a suivi des études de médecine aux universités de Fribourg et de Berne et a travaillé au SAMU de Paris durant ses études. Après avoir été médecin assistante à l'Hôpital de Viège, elle a rejoint l'Hôpital de l'Île de Berne, où elle a été la première femme en Suisse à suivre la formation en cardiologie invasive en 2020 et où elle travaille depuis comme cheffe de clinique en cardiologie invasive. Elle est également médecin adjointe en cardiologie au Centre hospitalier du Haut-Valais. La Dre Pfammatter succède à l'avocat Fritz Anthamatten.

Nouveau médecin-chef au service d'allergologie



PD Dr méd. Oliver Fuchs

LUKS Le Dr Oliver Fuchs est médecin-chef en allergologie de l'Hôpital cantonal de Lucerne (LUKS) depuis le 1^{er} janvier. Auparavant, il était médecin adjoint au service allergologie de la clinique universitaire pédiatrique de l'Hôpital de l'Île à Berne et membre de la direction de la clinique. Après des études de biologie à l'Université Heinrich Heine de Düsseldorf, il a suivi des études de médecine à Heidelberg et à Munich. Il a ensuite travaillé dans la recherche à l'Université de Berne, à Munich ainsi que dans différents projets, notamment au Mount Sinai Hospital de New York. En 2019, il a obtenu son habilitation à l'Université de Berne. Le spécialiste en pédiatrie et en immunologie et allergologie cliniques succède au Dr Gerhard Müllner.

Changement à la tête du CHUV



Prof. Dr méd. Nicolas Demartines

CHUV Le professeur Nicolas Demartines est le nouveau directeur général ad interim du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV). Il remplace le professeur Philippe Eckert, qui a quitté le CHUV à la fin de l'année après trois ans de direction. Nicolas Demartines travaille depuis 2006 au CHUV, où il était chef du département de chirurgie et chef du service de chirurgie viscérale. Sa spécialité est la chirurgie du cancer, particulièrement du foie et du pancréas, ainsi que l'analyse et l'implémentation de nouvelles stratégies et innovations technologiques. Il est également professeur ordinaire à la Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne. Originaire du Tessin, il a fait ses études de médecine à l'Université de Genève, où il a également obtenu son doctorat.

Actualités

Au cœur de la science Médicament inefficace

Paludisme L'administration par voie rectale du médicament antipaludique artésunate («rectal artesunate», RAS) s'avère inefficace pour sauver la vie d'enfants souffrant de paludisme sévère. C'est le résultat d'une étude menée par l'Institut Tropical et de Santé Publique Suisse (Swiss TPH) et ses partenaires. L'étude a examiné l'introduction à grande échelle du RAS en République démocratique du Congo, au Nigeria et en Ouganda. Il a été constaté que, dans des conditions réelles, le RAS utilisé comme traitement d'urgence avant une hospitalisation n'améliorait pas les chances de survie des enfants atteints de paludisme grave. «Les résultats de notre recherche mettent en évidence l'insuffisance des soins de santé dans de nombreuses régions touchées par le paludisme», déclare Manuel Hetzel, professeur d'épidémiologie au Swiss TPH et premier auteur de la publication. Il souligne qu'il faudrait davantage se concentrer sur l'amélioration des systèmes de santé existants, notamment les possibilités de transport vers les hôpitaux, au lieu de miser sur un médicament supplémentaire.

doi.org/10.1186/s12916-022-02541-8

De l'air acide

Aérosols L'acidité de l'air ambiant influence le risque d'être infecté par des virus. Voilà le résultat d'une étude menée par une équipe de l'ETH Zurich, de l'EPFL et de l'Université de Zurich. La composition chimique des particules d'aérosol expirées en interaction avec l'air ambiant est un facteur jusqu'ici sous-estimé. Jusqu'à présent, c'est surtout le rôle de la température et du taux d'humidité de l'air qui a été étudié. Les chercheurs ont pu montrer que les coronavirus sont particulièrement résistants à l'acidité. Ils n'ont été inactivés qu'à un pH inférieur à 2, alors que les virus de la grippe A l'étaient déjà à un pH de 4. Aérer fréquemment les espaces intérieurs est ici d'une grande utilité, car l'air extérieur contient de l'oxyde d'azote et donc de l'acide nitrique, ce qui acidifie les aérosols et rend les virus inactifs. Parallèlement, l'air ambiant contenant des virus est transporté vers l'extérieur avec des substances basiques comme l'ammoniac provenant des émissions humaines. En revanche, les climatiseurs dotés de filtres à air ont tendance à baisser l'acidité et pourraient augmenter encore le risque d'infection.

doi.org/10.1021/acs.est.2c05777

Divers

Deux motions pour les personnes atteintes de maladies rares



Le Parlement dit Oui au renforcement des organisations de patients.

Participation «Des patientes et des patients bien informés génèrent moins de coûts.»: c'est ainsi que la Commission parlementaire de la sécurité sociale et de la santé publique justifie sa demande de «renforcement et financement des organisations de patients dans le domaine des maladies rares». La motion 22.3379 a été adoptée par le Conseil des États en décembre 2022, après avoir été adoptée par le Conseil national en juin. Elle complète la motion 21.3978, adoptée l'été dernier par le Conseil national, qui demande des bases légales pour le financement des projets de santé publique et la clarification des responsabilités entre la Confédération et les cantons.

Le Parlement charge la Confédération de créer les bases légales nécessaires pour que la participation et le travail des patients dans le cadre du Concept national maladies rares (CNMR) puisse être financé par des contrats de prestations. Yvonne Feri, présidente de l'organisation de patients ProRaris, salue cela. L'organisation est un partenaire clé dans la mise en œuvre du CNMR, mais elle n'a pas encore pu rémunérer le travail fourni. La motion devrait changer cela. Yvonne Feri est convaincue que c'est la seule manière de garantir la participation des patients exigée par le CNMR.

Citation de la semaine

«De nombreux cas de virus RS mettent notre personnel de l'Hôpital pédiatrique de Lucerne à rude épreuve. Nous recherchons du personnel infirmier rapidement disponible pour nous aider.»

PD Dre méd. Nicole Ritz, PhD Médecin-cheffe en pédiatrie et infectiologie pédiatrique Hôpital pédiatrique de Lucerne



Personnalité de la semaine

Elle combine recherche et pratique



PD Dre méd. Carole Elodie Aubert Médecin adjointe, Inselspital, Hôpital universitaire de Berne

SMF La Neuchâteloise Carole Aubert est interniste généraliste, chercheuse-clinicienne, enseignante – et la nouvelle rédactrice du Swiss Medical Forum (SMF). Combiner la recherche et la pratique lui tient particulièrement à cœur.

Après avoir étudié la médecine humaine à l'Université de Lausanne, Carole Aubert a entamé sa carrière au service de diabétologie de l'Hôpital universitaire Pitié-Salpêtrière à Paris et a obtenu son doctorat en médecine en 2013. Elle a suivi sa formation clinique en médecine interne générale à l'Hôpital cantonal de Fribourg et à l'Hôpital universitaire de Berne et a obtenu son titre de spécialiste FMH en 2018.

De 2019 à 2021, Carole Aubert a effectué un séjour de recherche dans le domaine de la qualité des soins à l'Université du Michigan à Ann Arbor. Son projet «Deintensification of antihypertensive treatment in the elderly: Estimating the effect on the risk of fall injuries, syncope and cardiovascular events» a été soutenu par une bourse postdoctorale du Fonds national suisse. En 2021, elle a obtenu un Master of Science in Health and Healthcare Research.

Depuis 2014, Carole Aubert travaille au département de médecine interne générale de l'Hôpital universitaire de Berne, d'abord comme médecin-assistante, puis comme cheffe de clinique et depuis octobre 2022 comme médecin adjointe. En parallèle, elle mène une activité de recherche clinique. «L'avantage de combiner une activité en clinique et de recherche est que cela me permet de rester proche des problèmes actuels et courants rencontrés en pratique clinique», dit-elle. Depuis 2018, la docteure dirige également plusieurs travaux de master et thèses de doctorat.

Au SMF, elle apportera son expertise dans les domaines de la multimorbidité, des maladies chroniques, des maladies cardiovasculaires, de la polypharmacie, de la déprescription

«Le peer review est un processus essentiel car il permet à la recherche d'avancer.»

et de la qualité et l'adéquation des soins. L'évaluation par les pairs (peer review) est pour elle un processus essentiel: «Quand les commentaires sont sérieux, cela nous aide à avancer, même si l'article est refusé. Je pense que c'est ainsi que la recherche peut avancer de façon constructive.»

Repéré



Régime anti-migraine Une alimentation saine, riche en végétaux, peut soulager les migraines. C'est ce qu'ont pu montrer les auteurs d'une étude (doi.org/10.3389/fnut.2022.1041907) à partir des données alimentaires de 90 personnes concernées. Surtout les huiles végétales, les fruits et les légumes peuvent être bénéfiques. En revanche, l'absorption de phénols contenus dans les sodas, le thé, le cacao et le café peut aggraver les migraines.

© Alexander Raths